



Demande d'aide juristes pour un forum d'aide aux surendettés

Par **smilysoul**, le **16/02/2013** à **13:15**

Bonjour,ndésolé si je ne poste pas dans la bonne section [smile17]rnJe fais partie d'une équipe de bénévoles qui aide les personnes surendettées via un forum créé il y a deux ans. Nous avons chacun nos compétences mais manquons de juristes !rnJe lance donc un appel à toute bonne volonté qui serait prête à répondre à nos questions purement juridiques et à nous aider à formuler certaines argumentations pour des personnes ne pouvant bénéficier d'aucune aide pour s'offrir les services d'un avocat.rnL'Aide juridique existe en matière de surendettement comme dans tout autre litige.rnMais vous n'êtes pas sans savoir que celle-ci est accordée en fonction de barèmes de revenus. Or les surendettés dépassent souvent ces seuils.rnPar ailleurs, nous travaillons en amont de toute consultation juridique, et il est des questions auxquelles nous ne savons pas toujours répondre :roll:rnconcernant surtout des problématiques périphériques au surendettement lui-même..rnVous pouvez venir visiter le forum à cette adresse:rn<http://forum-entraide-surendettement.fr/index.php>rnEt nous écrire à l'adresse suivante: entraide-surendettement@gmail.com